

PLAFONNEMENT DU PRIX DES MOUTONS IMPORTÉS
**La décision du président
Tebboune saluée**

Page 08

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE



**Sifi Ghrieb honore
des femmes éminentes**

Page 07

APN

Les députés adoptent plusieurs projets de loi cruciaux

Page 09



COOPÉRATION ET EXCELLENCE



**USTO-MB étend son réseau
avec 40 partenariats clés**

Page 04

INITIATIVES SOLIDAIRES DURANT
LE MOIS DE RAMADHAN



**Près de 1 000 enfants
concernés par les campagnes
de circoncision à Oran**

Page 02

BÉCHAR



**700 logements LPL
réceptionnés prochainement**

Page 03

TRAFIC DE PSYCHOTROPES



**Les douanes de Tlemcen
interceptent 10 030 comprimés**

Page 04



TRANSPORT - DISPOSITIF SPÉCIAL AÏD

**Une cellule mise
en place pour
les autorisations
exceptionnelles**

Page 02

INITIATIVES SOLIDAIRES DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Près de 1 000 enfants concernés par les campagnes de circoncision à Oran

H. Nassira

Dans une ambiance festive destinée à alléger les charges des familles, les campagnes de circoncision d'enfants se poursuivent à Oran à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. L'opération, menée sous la supervision de la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, ambitionne de toucher près de 1 000 enfants à travers plusieurs établissements hospitaliers publics et établissements hospitaliers spécialisés.

Lancée depuis les premiers jours du mois sacré, cette initiative solidaire est organisée en coordination avec différentes composantes de la société civile et mobilise les équipes médicales et paramédicales de plusieurs structures sanitaires de la wilaya.

L'une des opérations les plus importantes est prévue aujourd'hui mardi à l'hôpital de Canastel, où plus de 45 enfants devraient bénéficier d'une circoncision dans un cadre marqué par une atmosphère festive réunissant les familles. L'événement sera également ponctué par la distribution de tenues traditionnelles aux enfants, offertes à l'initiative d'un bienfaiteur actif dans la commune de Hassi Bounif.

Une opération similaire est programmée mercredi au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé Hadj Abed Atiq,

situé au quartier Eckmühl, où 15 enfants devraient être circoncis en coordination avec plusieurs associations caritatives, notamment les associations « Amal wa Saâda » et « Ennibras ». Dans ce même établissement, les équipes médicales poursuivent leurs efforts après avoir déjà assuré la circoncision de 38 enfants lors d'une précédente opération menée avec la participation des équipes médicales et paramédicales, en collaboration avec l'établissement hospitalier spécialisé des urgences chirurgicales d'Oued Tlelat et l'établissement public hospitalier d'El Kerma, ainsi qu'avec l'appui de plusieurs associations caritatives.

Association Amal wa Saâda : renforcer l'esprit d'entraide et de solidarité

La présidente de l'association « Amal wa Saâda », Halima Rabia Hammadi, a souligné à cette occasion que le mois de Ramadhan constitue un moment privilégié pour renforcer les valeurs de solidarité et de compassion envers les familles dans le besoin. Elle a rappelé que ces opérations de circoncision sont réalisées gratuitement dans les hôpitaux de la wilaya, sous la supervision et le suivi de la Direction de la santé, avec la mobilisation des différentes équipes médicales.

Selon elle, les associations contribuent notamment à l'éta-

blissement des listes d'enfants bénéficiaires et participent à l'organisation d'initiatives sociales destinées à partager la joie avec les familles, notamment par la distribution de tenues traditionnelles et de jouets aux enfants, ainsi que par l'organisation de cérémonies festives marquant cette étape importante.

Ces campagnes de circoncision devraient se poursuivre jusqu'à la nuit du 27^e jour du Ramadhan. Au centre hospitalo-universitaire « Dr Benzerdjeb » d'Oran, où l'opération a débuté mardi dernier, les interventions se poursuivent au niveau de plusieurs services chirurgicaux spécialisés, notamment les services d'urologie, de neurochirurgie, de chirurgie pédiatrique ainsi que le service n°10.

Dans ce cadre, 34 enfants ont déjà bénéficié d'une circoncision au sein de cet établissement, en coordination avec l'association « Zohour » et l'Académie de défense des droits de l'Homme. Les établissements hospitaliers considèrent cette initiative comme une composante essentielle de leur responsabilité sociale envers la société. Elle vise également à perpétuer la tradition de la circoncision dans un cadre organisé et festif, contribuant ainsi à soulager les familles. Les citoyens souhaitant inscrire leurs enfants peuvent se rapprocher des services des activités médicales des établissements hospitaliers, dans le cadre des procédures administratives validées par la Direction de la santé, qui centralise les listes des bénéficiaires.

PRÉVENTION DU DIABÈTE DURANT LE RAMADAN

Le CHU d'Oran intensifie ses campagnes de sensibilisation

Sarah M

Dans le cadre des directives du Ministère de la Santé et du programme « Pour un Ramadan sain », le Centre Hospitalo-Universitaire d'Oran, Dr Benzerdjeb a organisé ce lundi une vaste campagne de sensibilisation sur le diabète, orchestrée par le service de médecine interne. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan préventif global supervisé par la Direction des activités médicales et paramédicales, qui vise à renforcer la prévention et à sensibiliser la population aux risques liés aux maladies chroniques, notamment pendant le mois sacré du Ramadan. L'opération a mobilisé une équipe médicale complète composée de médecins spécialistes, d'infirmiers et de personnels paramédicaux, afin d'offrir un accompagnement personnalisé et des conseils

adaptés aux besoins des patients. Les professionnels ont insisté sur la gestion optimale des maladies chroniques pendant le jeûne, notamment le diabète et l'hypertension, en expliquant comment prévenir les complications et reconnaître les signes de situations d'urgence nécessitant une prise en charge immédiate. À l'entrée principale du CHU, le dispositif installé a attiré un flux important de visiteurs et d'accompagnants. Les équipes ont proposé des consultations rapides et des conseils pratiques sur le réglage des traitements, en mettant l'accent sur le timing des prises de médicaments pour concilier sécurité médicale et rythme du jeûne. Des informations détaillées ont été fournies sur l'alimentation équilibrée pendant l'iftar et le shour, ainsi que sur l'importance de l'hydratation et du suivi régulier de la glycémie.

La campagne a également donné lieu à

des échanges directs et scientifiques avec les citoyens, répondant à leurs interrogations sur les conditions d'un jeûne sûr et sur les adaptations possibles pour les personnes souffrant de maladies chroniques. Selon les responsables médicaux, ces initiatives contribuent non seulement à prévenir les complications, mais renforcent également la culture de la prévention et de l'autogestion de la santé au sein de la population.

Cette action illustre l'engagement du CHU d'Oran à placer la prévention au cœur de sa stratégie sanitaire, en garantissant aux citoyens un accompagnement continu et adapté. Elle s'inscrit dans un objectif plus large : assurer le déroulement du Ramadan dans les meilleures conditions de sécurité et de santé pour tous, tout en sensibilisant la population à l'importance de la vigilance face aux maladies chroniques.

NOUVEAUX PROJETS DE VOIRIES ET D'ESPACES VERTS

Le wali ordonne le lancement des travaux

S Hadjar

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a ordonné dimanche le démarrage immédiat de plusieurs projets d'aménagement urbain, insistant sur le respect strict des normes en vigueur pour garantir la qualité et la durabilité des infrastructures. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion de coordination réunissant les principaux acteurs locaux du développement urbain, dont le directeur de l'administration locale, les présidents des assemblées populaires communales de Oran et d'Es-senia, le directeur de l'établissement public du parc de loisirs d'Oran ainsi que les représentants des bureaux d'études et des

entreprises chargées de la réalisation.

Au début de la rencontre, le wali a pris connaissance des présentations détaillées des bureaux d'études sur le projet de revêtement des voiries dans la commune d'Oran. Inscrit dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique des collectivités locales (ADSEC), ce projet vise à moderniser les routes et à faciliter la mobilité des habitants tout en contribuant à la dynamisation économique des quartiers concernés.

La réunion a également abordé la création d'un nouvel espace vert le long de la troisième rocade périphérique. La commune d'Es-senia prendra en charge les études préalables, tandis

que l'établissement public du parc de loisirs d'Oran sera chargé de la réalisation. Ce projet vise à renforcer l'attractivité de la ville, à offrir des espaces de détente accessibles et à améliorer la qualité de vie des habitants par le développement d'infrastructures modernes et durables.

En supervisant ces projets, le wali a réaffirmé l'engagement de l'administration locale à promouvoir un développement urbain harmonieux et structuré, où chaque initiative contribue concrètement au bien-être des citoyens et à l'amélioration de l'environnement urbain. Il a également insisté sur la coordination entre les différentes parties prenantes afin d'assurer le respect des délais et des standards de qualité.

TRANSPORT - DISPOSITIF SPÉCIAL AÏD

Une cellule mise en place pour les autorisations exceptionnelles

Ilyes K

La direction des Transports de la wilaya d'Oran a procédé, lundi, à l'installation d'une cellule de permanence chargée de superviser l'octroi d'autorisations exceptionnelles aux opérateurs souhaitant assurer des services de transport occasionnels durant les jours de l'Aïd.

Selon les précisions apportées par la direction, cette cellule est habilitée à intervenir immédiatement pour examiner toute demande introduite depuis lundi par les transporteurs désireux d'exploiter ce type de service temporaire.

Dans le même cadre, la direction des Transports a indiqué avoir mis en place un dispositif de suivi de la permanence des transporteurs. Des sorties de terrain seront ainsi effectuées durant les jours de l'Aïd afin de vérifier le respect des obligations liées à la continuité du service public régulier. Toute infraction constatée sera transmise à la commission de wilaya chargée des sanctions administratives.

Par ailleurs, la direction des Transports de la wilaya d'Oran a appelé l'ensemble des opérateurs de transport public à veiller au maintien du service durant cette période exceptionnelle, soulignant l'importance de garantir la mobilité des citoyens pendant les fêtes.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PRÉPARATIFS DE L'AÏD EL FITR

Dix-neuf bureaux de poste ouverts la nuit pour faciliter les retraits

Meriem B

À l'approche de l'Aïd El Fitr, période marquée par une forte activité commerciale et des dépenses accrues des ménages, les bureaux de poste connaissent traditionnellement une affluence importante. Entre les préparatifs de la fête, l'achat de vêtements neufs pour les enfants et la confection des gâteaux traditionnels, de nombreux citoyens se rendent aux guichets pour retirer de l'argent, ce qui engendre souvent de longues files d'attente en journée.

Pour faire face à cette forte demande et améliorer les conditions d'accueil des usagers, la direction de la Poste et des communications d'Oran a décidé d'ouvrir exceptionnellement 19 bureaux de poste durant les dix derniers jours du mois de Ramadan.

Cette mesure, qui entrera en vigueur dès aujourd'hui mardi 10 mars 2026, prévoit une ouverture nocturne de ces structures de 21h30 à 23h30, à l'exception du vendredi. L'objectif est de permettre aux citoyens d'effectuer leurs retraits dans de meilleures conditions, tout en offrant une solution pratique aux travailleurs qui ne disposent pas toujours du temps nécessaire pour se rendre aux guichets durant la journée.

Les bureaux concernés par cette ouverture nocturne sont la Recette principale d'Oran (la grande poste), le bureau de poste Mohamed Saïem (Saint-Charles), celui de Bir El Djir Raïd Ghrab Mohamed, ainsi que plusieurs structures réparties



à travers les différents quartiers de la ville, notamment El Makari, Oran El Moudjahid, Emir Khaled, Hai Es-Sabah, Ousama, Achaba Hanifi, Hai El Badr et Esseddikia.

Cette opération concerne également plusieurs communes de la wilaya, à savoir Essenia, Aïn El Turck, Bethioua, Boutlélis, Gdyl, Oued Tlelat et Arzew.

À travers ce dispositif exceptionnel mis en place chaque année durant les derniers jours du mois sacré, les services postaux entendent fluidifier la fréquentation des guichets et faciliter l'accès aux services financiers pour les citoyens, à un moment où les besoins en liquidités augmentent sensiblement à l'approche de la fête de l'Aïd El Fitr.

STATION DE DESSALEMENT DE CAP BLANC

Des mesures pour garantir une alimentation électrique stable

S Hadjar

La sécurisation de l'alimentation en énergie de la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc a été au centre d'une réunion de coordination présidée lundi par le wali d'Oran, Brahim Ouchene. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts engagés par les autorités locales pour garantir la continuité du service public de l'eau potable et renforcer la fiabilité des infrastructures stratégiques d'approvisionnement en eau dans la wilaya.

Tenue en présence des principaux responsables des secteurs concernés, la réunion a rassemblé notamment la directrice de l'hydraulique et des Ressources en eau, le directeur de la Direction de distribution d'électricité d'Es-Senia (DDE), le directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), le responsable du projet de raccordement à distance de la station de dessalement, ainsi que le directeur de

la zone d'Oran de l'Algérienne des eaux.

Les échanges ont porté essentiellement sur les mesures techniques et organisationnelles à mettre en place afin d'assurer une alimentation électrique stable et sécurisée de la station de dessalement de Cap Blanc, infrastructure hydraulique majeure du dispositif d'approvisionnement en eau potable de la wilaya d'Oran.

Lors de cette réunion, les différents intervenants ont examiné les mécanismes de coordination entre les opérateurs concernés par la production, la distribution d'électricité et la gestion des réseaux d'eau. L'objectif est de prévenir toute perturbation susceptible d'affecter le fonctionnement de la station et, par conséquent, la régularité de l'alimentation en eau des habitants.

Les responsables présents ont également passé en revue l'état d'avancement des opérations liées au raccordement énergétique de l'installation, ainsi que les solutions techniques envisagées pour

renforcer la fiabilité du système d'alimentation électrique. Une attention particulière a été accordée aux dispositifs de sécurisation destinés à garantir la continuité du service, notamment durant les périodes de forte demande.

À travers cette démarche, les autorités de la wilaya entendent consolider les conditions d'exploitation de cette infrastructure stratégique, qui joue un rôle déterminant dans le renforcement des capacités de production d'eau potable dans la région. La station de dessalement de Cap Blanc constitue en effet l'un des maillons essentiels du dispositif hydraulique d'Oran, contribuant de manière significative à l'amélioration de l'approvisionnement des populations.

La réunion a ainsi permis de réaffirmer la nécessité d'une coordination étroite entre les différents acteurs impliqués afin d'assurer un fonctionnement optimal des installations et de préserver la régularité de la distribution de l'eau potable au profit des citoyens.

ANIMATION SCIENTIFIQUE DURANT LES SOIRÉES DE RAMADAN

La robotique à l'honneur chez les jeunes Oranais

Sarah M

Dans le cadre du programme d'animation scientifique et éducative prévu durant le mois de Ramadan, le Centre de loisirs scientifiques d'Oran a accueilli, avant-hier, la finale de la compétition de robotique organisée à l'échelle de la wilaya. Cette manifestation s'inscrit dans les activités destinées à dynamiser les soirées ramadanesques et à encourager l'esprit d'innovation chez les jeunes.

Placée sous la supervision du wali d'Oran, Brahim Ouchene cette initiative a réuni plusieurs enfants et jeunes issus des différentes institutions de jeunesse de la wilaya. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de la jeunesse et des sports d'Oran ainsi que de cadres du secteur, venus assister aux démonstrations et encourager les participants.

Au fil de la compétition, les jeunes candidats ont présenté divers prototypes et projets technologiques développés dans le domaine de la robotique. Les modèles exposés ont illustré l'ingéniosité et la créativité des participants, mais aussi leur maîtrise progressive des outils technologiques et des principes de programmation et d'ingénierie.

Les projets en lice ont été évalués sur la base de plusieurs critères, notamment l'originalité des concepts, la fonctionnalité des dispositifs conçus et la capacité des participants à expliquer le fonctionnement de leurs réalisations. L'événement a ainsi offert une plateforme d'expression aux jeunes passionnés de nouvelles technologies, tout en favorisant l'échange d'expériences et le partage de connaissances.

Selon les organisateurs, cette compétition s'inscrit dans une stratégie visant à promouvoir les activités scientifiques au sein des structures de jeunesse et à développer l'intérêt des jeunes générations pour les domaines liés à l'innovation et aux technologies émergentes.

Au-delà de l'aspect compétitif, la manifestation a surtout permis de valoriser le potentiel créatif des jeunes de la wilaya et de mettre en avant l'importance de l'encadrement pédagogique au sein des établissements de jeunesse. Elle constitue également une opportunité pour encourager les vocations scientifiques et stimuler l'esprit d'initiative chez les enfants et les adolescents.

À travers ce type d'activités, les responsables du secteur entendent renforcer la place des sciences et de la technologie dans les programmes d'animation destinés à la jeunesse, tout en offrant des espaces d'apprentissage et de découverte propices à l'épanouissement des talents.

LOGEMENTS SOCIAUX À HASSI BOUNIF

Ouverture des recours pour la liste complémentaire de 248 unités

M. B

La daïra de Bir El Djir a annoncé avant-hier l'ouverture de la période de recours relative à la liste complémentaire des bénéficiaires du programme de logements publics locatifs (LPL) attribué à la commune de Hassi Bounif. Cette procédure concerne la liste nominative établie pour le remplacement des postulants précédemment exclus dans le cadre du quota de 248 logements.

Selon l'annonce rendue publique par les services de la daïra, les citoyens souhaitant contester leur situation ou introduire un re-

cours peuvent déposer leur dossier au siège de la daïra de Bir El Djir depuis dimanche 8 mars 2026. La réception des recours s'effectuera durant une période de huit jours consécutifs.

Cette étape s'inscrit dans le cadre des procédures administratives encadrant l'attribution des logements publics locatifs, qui prévoient la possibilité pour les postulants d'introduire un recours après la publication des listes nominatives. L'objectif est de garantir la transparence du processus d'attribution et de permettre l'examen des situations individuelles pouvant faire l'objet de réclamation.

Les services de la daïra ont précisé que les

citoyens concernés doivent impérativement se présenter munis d'une pièce d'identité ainsi que du récépissé de dépôt de leur demande de logement, documents nécessaires pour l'enregistrement et l'étude des recours.

Cette phase de recours intervient après l'établissement de la liste finale des candidats retenus pour remplacer les postulants exclus dans le cadre de la même opération. Elle permettra aux autorités locales d'examiner les éventuelles contestations avant la validation définitive de la liste des bénéficiaires.

Le programme de logements publics locatifs demeure l'un des principaux dispositifs

de soutien au logement destinés aux ménages aux revenus modestes. À Hassi Bounif, comme dans plusieurs communes de la wilaya d'Oran, les opérations d'attribution suscitent un vif intérêt parmi les demandeurs inscrits, en raison de la forte demande en matière de logement.

Les autorités locales rappellent ainsi l'importance pour les citoyens concernés de respecter les délais fixés pour l'introduction des recours, toute réclamation déposée hors du délai imparti ne pouvant être prise en considération.

COOPÉRATION ET EXCELLENCE

USTO-MB étend son réseau avec 40 partenariats clés



Djamila M

L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran – Mohamed Boudiaf poursuit avec dynamisme le renforcement de son rayonnement scientifique et académique, en multipliant ses partenariats nationaux et internationaux. L'objectif est double : soutenir la mobilité académique et stimuler la recherche scientifique, tout en consolidant les liens de l'université avec son environnement économique et sanitaire.

Dans ce cadre, le professeur Redouane Telmsani vice-directeur chargé des relations extérieures, a indiqué à CapDz que l'université compte désormais plus de 40 conventions, traduisant une dynamique continue de coopération scientifique et académique.

Selon lui, ces partenariats constituent un pilier central de la stratégie institutionnelle, favorisant l'échange d'enseignants et d'étudiants ainsi que le développement de projets de recherche appliqués conjoints. Ils permettent également de créer de nouveaux espaces de formation et de partage scientifique, contribuant à améliorer la qualité de l'enseignement et à offrir aux étudiants et chercheurs des opportunités d'expériences variées et enrichissantes. À travers ces initiatives, l'université

affirme sa volonté de s'imposer comme une institution ouverte sur son environnement national et international. Elle encourage la coopération multidisciplinaire et la mise en pratique des connaissances théoriques, notamment dans les domaines scientifiques et technologiques en forte évolution à l'échelle mondiale. Récemment, l'établissement a signé 33 accords nationaux avec des institutions universitaires et de recherche ainsi qu'avec des acteurs économiques et sanitaires, visant tous à renforcer la coopération scientifique, l'échange d'expertises et le développement de programmes conjoints de formation et de recherche. Parmi ces accords, celui conclu entre le laboratoire ADASCA et le service des maladies respiratoires du Centre Hospitalo-Universitaire 1er Novembre constitue une étape majeure pour développer la collaboration entre l'université et le secteur de la santé. Cette convention ouvre des perspectives prometteuses dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation, et favorise la création de solutions médicales numériques pour améliorer le suivi des patients tout en offrant un cadre pratique aux étudiants et chercheurs pour tester leurs projets dans un environnement professionnel réel.

Parallèlement, l'université renforce ses liens avec les partenaires économiques et industriels, dans le cadre d'une stratégie visant à rapprocher la formation universitaire des besoins du marché de l'emploi. Le bureau de liaison avec les entreprises joue un rôle central, en facilitant la communication avec le secteur économique et en coordonnant des projets de recherche appliquée.

La pépinière universitaire constitue également un espace clé pour soutenir l'innovation et encourager l'esprit entrepreneurial des étudiants, en accompagnant leurs projets et en

transformant leurs idées en entreprises naissantes.

Des partenariats internationaux pour une ouverture scientifique accrue

À l'échelle internationale, l'université a signé huit accords visant à renforcer la coopération en matière de formation, de recherche et d'échanges d'expertise. Parmi eux, l'accord avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg en France ouvre de nouvelles perspectives dans la formation et la recherche architecturale, en facilitant les programmes d'échanges d'étudiants et d'enseignants et le développement de projets conjoints en architecture et urbanisme. Ces partenariats offrent aux étudiants et chercheurs la possibilité de bénéficier d'expériences scientifiques avancées et de renforcer leur ouverture culturelle et scientifique. La participation de l'université à des projets de recherche européens a également consolidé sa reconnaissance internationale, en offrant des opportunités de collaboration dans des réseaux scientifiques transnationaux et le développement de recherches conjointes dans des domaines variés. Selon le professeur Telmsani cette dynamique de coopération internationale se poursuivra dans les années à venir, avec l'ambition d'élargir le réseau de partenariats et de lancer de nouveaux programmes d'échanges et de projets conjoints. Sous la direction du professeur Ahmed Hamou, l'université ambitionne d'attirer davantage de projets internationaux pour soutenir la recherche scientifique et renforcer les compétences de ses chercheurs et étudiants. Grâce à ces initiatives continues, l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran – Mohamed Boudiaf confirme sa place d'institution scientifique de premier plan, alliant qualité de formation, ouverture internationale et service à la société, tout en contribuant activement au développement scientifique et économique du pays.

OUED TLELAT Les projets en cours pour les exercices 2023 à 2025 passés au crible



Sarah M

La daïra d'Oued Tlelat renforce la supervision de ses projets de développement et lance un suivi strict des infrastructures scolaires et des services essentiels, afin d'assurer la qualité des travaux et la satisfaction des habitants.

Lundi, un examen approfondi des projets de développement et des opérations en cours a été mené au sein de la daïra d'Oued Tlelat, couvrant les communes de Oued Tlelat et à El Braya. Les responsables locaux se sont réunis pour évaluer l'état d'avancement des initiatives financées par le programme de soutien au développement social et économique des communes (ADSEC) et le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL). Au cœur des discussions figuraient les instructions précises du président de la daïra, Abdelmadjid Benayad, visant à accélérer l'enregistrement administratif des projets afin de permettre leur démarrage rapide sur le terrain. Il a insisté sur un suivi quotidien des travaux par les secrétaires généraux et les services techniques, soulignant que la qualité et la conformité aux normes du code des marchés publics sont impératives. La réunion a également passé en revue les projets en cours pour les exercices 2023 à 2025. M. Benayad a donné des directives strictes pour finaliser ces opérations dans les délais impartis et clore les dossiers correspondants, afin de garantir leur concrétisation effective et éviter toute stagnation. Un autre point majeur concernait l'état des écoles primaires sur le territoire. Face aux déficiences constatées, il a été décidé de nommer un chargé de suivi dans chaque commune pour contrôler quotidiennement la situation des établissements, en coordination avec les services de la daïra. Cette mesure vise à améliorer la qualité de l'enseignement et le cadre scolaire pour les élèves. Parallèlement, les préparatifs de la commémoration du 19 mars 1962 ont été examinés, ainsi que d'autres questions touchant directement la population, notamment la santé publique, la propreté urbaine et la gestion des interruptions d'eau. Cette réunion illustre la volonté de la daïra d'Oued Tlelat d'allier planification rigoureuse et suivi de terrain, plaçant la qualité des projets et le bien-être des habitants au centre de ses priorités. La supervision stricte, la coordination interservices et l'attention aux besoins quotidiens des citoyens traduisent une approche proactive de la gouvernance locale, renforçant la confiance entre les autorités et la population.

MODERNISATION DES AXES ROUTIERS

Les travaux du renforcement de la RN11 lancés

Toufik K

Le wali d'Oran, Brahim Ouchane, a supervisé, ce dimanche, le démarrage de deux projets routiers majeurs qui visent à améliorer la circulation et l'accessibilité dans la ville.

Le premier concerne le renforcement de la Route nationale 11 sur une distance de 18,9 km, axe stratégique qui relie plusieurs communes et supporte un trafic dense. Le second porte sur la réalisation d'un accès routier vers le centre social et médical du quartier Canastel, où les travaux de réaménagement viennent de commencer. Sur le terrain, le wali a pu constater le lancement des travaux sur la RN11, un tron-

çon vital pour la mobilité des habitants et pour le transport de marchandises. L'opération prévoit le renforcement de la chaussée, le traitement des sections endommagées et l'amélioration du revêtement, afin d'offrir aux usagers des conditions de circulation plus sûres et plus confortables.

Ce chantier, essentiel pour fluidifier le trafic, contribuera également à la sécurité routière et à la durabilité de l'infrastructure. Dans le quartier de Canastel, le nouveau projet vise à faciliter l'accès au centre social et médical, en réhabilitant la voie existante et en améliorant l'accessibilité et la fluidité de la circulation pour les véhicules et les piétons. Ce chantier s'inscrit

dans le cadre des projets programmés pour 2026, répondant à la fois aux besoins des habitants et aux impératifs de modernisation de la voirie locale. Le wali a insisté sur la nécessité de respecter les délais et les normes techniques, tout en assurant un suivi rigoureux des travaux. Selon lui, la coordination entre les différents acteurs est cruciale pour lever rapidement tout obstacle et garantir la livraison des infrastructures dans les meilleures conditions. Ces deux projets illustrent la volonté des autorités oranaises de renforcer les infrastructures routières, d'améliorer l'accessibilité aux services publics et d'assurer un cadre de vie plus sécurisé et plus pratique pour les habitants de la wilaya.

MISSERGHINE

Propreté et embellissement au cœur des priorités

T.K

La commune de Misserghine intensifie ses actions pour préserver et améliorer la propreté de ses espaces publics. Dans le cadre d'un programme continu de nettoyage et d'entretien, les services communaux ont mené plusieurs opérations ciblées ces derniers jours. L'élagage et le replantage des arbres ont été réalisés pour redynamiser les espaces verts, tandis que la place du 1er Novembre a bénéficié d'un rafraîchissement grâce à une nouvelle couche de peinture. Parallèlement, les équipes communales ont procédé à la collecte systéma-

tique des déchets et au balayage des rues, visant à offrir aux habitants un environnement propre et agréable. L'éclairage public fait également l'objet d'un suivi attentif, avec des interventions régulières pour assurer la sécurité et le confort de la population. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des directives du wali d'Oran, qui a souligné l'importance d'un suivi permanent de la propreté et de l'entretien des quartiers, estimant que la qualité de vie des habitants passe autant par l'aménagement que par la responsabilité citoyenne. La commune de Misserghine appelle à cet effet tous les habitants à contribuer activement à ces efforts. Il s'agit d'éviter le dépôt anarchique des déchets,

de respecter les infrastructures publiques et de soutenir les initiatives d'embellissement mises en place. La participation de la population est considérée comme un élément clé pour garantir la durabilité de ces opérations et renforcer le sentiment de fierté locale. Au-delà des aspects purement techniques, cette campagne régulière de nettoyage et de réhabilitation traduit la volonté de la commune de créer un environnement plus sain, plus sûr et plus attractif pour tous. L'action communale se veut continue, intégrée et visible, afin de consolider le cadre de vie et le bien-être de la population tout en sensibilisant chacun à la valeur de son espace de vie.

BÉCHAR

700 logements LPL réceptionnés prochainement

S.R

Le parc immobilier de la wilaya de Béchar sera bientôt enrichi de 700 logements publics locatifs (LPL), destinés à satisfaire la demande dans la commune chef-lieu, ont annoncé lundi les services de la wilaya.

Ces chantiers, localisés dans la zone urbaine de Tighaliine (nord-est de Béchar),

doivent s'achever d'ici fin 2026. Les unités seront alors transmises à la commission de daïra pour distribution aux bénéficiaires. Sur un programme global de 56 282 logements lancé ces cinq dernières années, 45 322 ont déjà été réalisés et attribués. Actuellement, 4 053 unités (exercices 2023-2024) progressent dans diverses communes de la wilaya.



SAÏDA

1 828 logements promotionnels aidés en chantier



K.M

Quelque 1 828 logements promotionnels aidés (LPA) sont en cours de réalisation dans la wilaya de Saïda, répartis sur plusieurs communes : 880 unités en ville de Saïda et 948 à Sidi Boubekeur et Youb, selon les services de l'OPGI.

Dans la ville de Saïda, les chantiers concernent divers sites : 150 LPA au quartier Es-Salem, 380 (200 + 100 + 80) à Dahr Echeikh et 350 au quartier Sersour. Les taux d'avance-

ment varient de 20 à 60%. Supervisés par l'OPGI, ces programmes affichent des délais de livraison de 18 à 24 mois ; certains travaux ont démarré en janvier dernier, d'autres en juillet 2025. Le lot de 948 LPA à Saïda, Sidi Boubekeur et Youb progresse à un rythme soutenu et sera réceptionné d'ici fin 2026. Au total, le programme global de l'habitat recense 6 715 LPA et socio-participatifs : 3 461 déjà réalisés, 1 062 en construction, le solde en attente de lancement.

MOSTAGANEM

7 milliards DA pour entretenir ports et aéroport de Sayada

R.M

La wilaya de Mostaganem bénéficie d'un nouveau programme d'investissement pour la maintenance des ports et de l'aéroport de Sayada, doté de 7,187 milliards de dinars, selon les services de la wilaya.

Ces travaux s'inscrivent dans le programme public des Travaux publics, axé sur l'aménagement, la maintenance et la modernisation des infrastructures portuaires et aéroportuaires. Une récente réunion a fixé des instructions pour accélérer les projets tout en respectant les normes de qualité pour ces équipements stratégiques. Les abris des pêcheurs intégreront l'extension du port com-



mercial de Mostaganem, avec une organisation des emplacements pour éviter d'entraver les opérations de chargement-déchargement.

Une étude est demandée pour inclure des abris dans la protection du littoral à Hadjadj, afin de soulager Stidia et Sidi Lakhdar. Les services insistent

sur la coordination avec la Chambre de la pêche maritime et de l'aquaculture lors de l'extension du port de pêche, pour préserver l'activité des professionnels et optimiser les performances. Une collaboration étroite est requise avec l'Entreprise portuaire de Mostaganem, l'Entreprise de gestion des ports

de pêche et l'Office national des céréales, évitant tout chevauchement lors de la modernisation du port commercial. Les entreprises publiques expertes en infrastructures maritimes sont invitées à répondre aux appels d'offres pour assurer qualité et spécialisation, avec accélération des procédures juridiques.

Pour l'accès au port commercial, des études prospectives viseront à résorber la congestion routière et fluidifier la circulation des camions en centre-ville. Enfin, une étude portera sur l'extension de la piste de l'aéroport de Sayada, en prévision d'une exploitation future pour le transport civil et les déplacements des citoyens.

TLEMCCEN

ENIV célèbre la Journée des Femmes par un iftar collectif

O.DEGUI

À l'invitation de M. Lahlali Kadri, directeur général de l'École nationale des ingénieurs de la ville (ENIV), le wali de Tlemcen, M. Youcef Bechlaoui, a partagé un iftar convivial avec les élèves de l'établissement. L'événement, tenu en présence du délégué national aux grands risques, du chef de daïra de Chetouane, du maire de Chetouane, des directeurs exécutifs et du personnel scolaire, s'est déroulé dans une atmosphère chaleureuse propre au Ramadan. Organisé à l'occasion de la Journée internationale des femmes du 8 mars, cet iftar a mis en lumière le rôle des femmes au sein de l'école. Le wali, aux côtés du directeur, a rendu un hommage appuyé à Mme Benlakhal A., responsable de l'internat, pour son dévouement exemplaire envers les élèves. Il a salué ses efforts pour assurer des conditions de vie optimales, créant une ambiance familiale particulièrement bienveillante pendant le mois sacré. Cette reconnaissance souligne l'engagement des femmes dans l'éducation et le bien-être des jeunes ingénieurs. Le wali a aussi remercié le personnel d'entretien et les cuisiniers pour leur travail acharné au service des élèves. Des primes leur ont été remises en signe de gratitude, visant à les motiver à maintenir leur enthousiasme et leur sens des responsabilités. Cette initiative reflète l'attention portée au soutien logistique essentiel à la formation. Enfin, cadeaux et friandises ont été distribués aux élèves pour marquer la Journée des femmes, soulignant leur rôle sociétal et les incitant à persévérer dans leurs études. Le wali s'est dit ravi de ces instants ramadanesques, félicitant les organisateurs pour leur accueil et louant l'administration pour ses conditions d'apprentissage idéales. Il a souhaité succès académique et professionnel aux élèves.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES Les douanes de Tlemcen interceptent 10 030 comprimés

B.Y

Les douanes de Tlemcen ont intercepté 10 030 comprimés de psychotropes et arrêté un suspect, selon un communiqué de la Direction régionale des douanes. L'opération, menée par la brigade régionale anti-stupéfiants, a ciblé un véhicule lors d'une fouille. Les comprimés étaient astucieusement cachés dans le réservoir de carburant. Le suspect et son véhicule ont été saisis puis présentés aux autorités judiciaires. Cette saisie illustre la vigilance des services douaniers face au trafic de substances illicites.

MASCARA

Première exposition de l'artisanat féminin avec 40 artisanes

B.H

La première édition de l'exposition de wilaya de l'artisanat féminin a été inaugurée lundi à la Maison de la culture « Abi Ras Ennaciri » de Mascara. Plus de 40 artisanes issues des diverses régions de la wilaya y participent, dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la femme. Or-

ganisée par la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers, en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat et l'établissement culturel, cette manifestation valorise les savoir-faire féminins.

Les stands présentent une diversité de produits : habits traditionnels, poteries créatives, pâtisseries et gâteaux locaux, objets en alfa et doum, couvertures en laine, peintures sur

soie et œuvres artistiques variées. La première journée a attiré une forte affluence, particulièrement aux étals de poterie locale. Un espace dédié met en lumière les formations dispensées par la Chambre aux femmes au foyer, avec une galerie d'affiches et photos retraçant leurs activités rurales. Cette exposition vise à promouvoir les produits artisanaux féminins emblématiques de la ré-

gion et à faciliter leur commercialisation, via le programme national de soutien aux artisanes au foyer piloté par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Khalid Tahraoui, directeur de la Chambre, a annoncé une future exposition sur les industries artisanales rurales avec 50 participants. L'événement renforce l'autonomisation économique des femmes.

GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA : « La femme algérienne contribue à l'Algérie nouvelle »

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé dimanche une cérémonie de célébration de la Journée internationale de la femme.

"A l'occasion de la Journée internationale de la femme, correspondant au 8 mars de chaque année, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé le 08 mars 2026, au Cercle National de l'Armée, une cérémonie d'Iftar en l'honneur des personnels féminins, militaires et civils, du Ministère de la Défense nationale, ainsi que de cadres féminins relevant des corps constitués", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Ont pris part à cette cérémonie, Messieurs le Commandant des Forces Terrestres, le Secrétaire Général du Ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, le Commandant de la Garde Républicaine, le Directeur de Cabinet auprès du Ministère de la Défense nationale, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la première Région Militaire, les Chefs des Départements, le Contrôleur Général de l'Armée, ainsi que des Directeurs centraux du Ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

A cette occasion, Monsieur le Général d'Armée a adressé une allocution dans



laquelle il a mis en avant la contribution incontestable de la femme algérienne au développement de l'Algérie nouvelle et triomphante.

"En cette agréable occasion, il me plait de transmettre aux personnels militaires et civils, les vœux de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale, qui grâce à sa politique avisée, l'impact de la participation de la femme est, aujourd'hui, visible sur le terrain, de par sa contribution à l'essor de l'Algérie nouvelle, triomphante et émergente", a-t-il dit.

Et d'ajouté : "A ce titre, nous avons veillé au sein de l'Armée nationale populaire, à ouvrir toutes les portes pour les femmes, qu'elles soient militaires ou civiles, de manière à leur permettre d'accéder aux grades supérieurs et d'investir de nouvelles spécialités militaires, à l'exemple de l'aviation, le parachutisme, les bâtiments de guerre, le motocyclisme au

niveau des unités de sécurité routière, relevant de la Gendarmerie nationale, et même d'exercer au sein des unités du corps de bataille et des unités de combat".

A cette occasion, le Général d'Armée a rendu un vibrant hommage à la femme algérienne qui s'est dressée fièrement et courageusement face au colonialisme et au terrorisme barbare, tout en saluant son rôle important dans la société.

"Tout comme je valorise grandement le rôle de la femme algérienne dans la société, en ce sens que c'est bien elle qui hérite et transmet en héritage l'amour de la patrie et la fierté d'y appartenir, ainsi que la fidélité aux sacrifices de nos valeureux martyrs et à leur message éternel", a souligné le Général d'Armée.

En ce sens, elle est le pivot autour duquel se forment les relations sociales et s'exercent les fonctions fondamentales de la famille, en matière notamment d'éducation des générations futures sur les

valeurs républicaines, les spécificités de la culture nationale et le devoir de préparer une génération consciente, capable de relever les défis présents et à venir, avec un esprit de citoyenneté et de responsabilité, a-t-il estimé.

"Enfin, je ne manquerai pas cette heureuse occasion, pour rendre un vibrant hommage à la bravoure de la femme algérienne, qui s'est dressée fièrement face au colonialisme dans les différentes phases de l'histoire, qui a confronté, avec un courage sans égal, le terrorisme barbare, et contribué à la mise en échec de son dessein obscurantiste", a-t-il poursuivi.

A l'issue, Monsieur le Général d'Armée a offert des présents symboliques à un nombre de personnels féminins, en les exhortant à relever le défi avec davantage de persévérance, et en leur souhaitant pleine réussite dans leurs carrières professionnelles, a conclu le communiqué.

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Sifi Ghrieb honore des femmes éminentes

Représentant le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, dimanche soir, une cérémonie de distinction organisée en l'honneur de femmes algériennes qui se sont distinguées par leurs contributions appréciables dans divers domaines, et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes.

Cette cérémonie, placée sous le slogan "La femme algérienne: excellence et leadership" et organisée sous le haut patronage du président de la République, s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji et de plusieurs membres du Gouvernement et de hauts responsables de l'Etat, outre des moudjahidate et des représentantes d'associations et d'organisations actives dans le domaine de la femme et de la famille, en sus de personnalités de renom du monde de l'art et du sport.

Cette célébration reflète l'attention particulière que porte le président de la République à la promotion de la place de la femme algérienne et à la valorisation de son rôle pivot au sein de la société, de même qu'elle met en lumière ses apports significatifs à l'édification et à la consolidation du processus de développement national.

A cette occasion, plusieurs femmes créatives et remarquables dans divers domaines ont été distinguées, notamment dans les domaines scientifique, juridique, artistique, médiatique, et sportif, ainsi que dans les métiers de l'artisanat, en reconnaissance de leurs contributions qualitatives au service de la société et de la promotion de la place de la femme algérienne.

Cette cérémonie de distinction met en lumière des success stories de femmes inspirantes pour les jeunes générations, afin de les inciter à mettre à profit les expériences de ces Algériennes qui ont contribué activement aux différents domaines de la vie publique.

La cérémonie a vu la distinction de Mme Karima Seddiki, général au ministère de la Défense nationale, et de Mme Rachida Kebsi, inspectrice principale à la Direction générale des Douanes, ainsi que Mme Fatima Zohra Benbraham, avocate et fille de chahid.

Ont également été honorées à cette occasion, Mme Nawal Sinaoui, agricultrice active dans l'agriculture biologique et la valorisation des plantes médicinales, l'écrivaine et romancière, Mme Zoubida Maâmria, la spécialiste en microbiologie médicale, professeure hospitalo-universitaire à la Faculté de pharmacie et cheffe du département de bactériologie à l'Institut Pasteur, Mme Hassiba Tali Maamar, ainsi que la journaliste à la Télévision algérienne, Mme Hafida Rezig.

Dans le domaine des mines, l'ingénieure des mines et responsable des opérations de dynamitage pour l'aplanissement de la plateforme ferroviaire du projet de Gara Djebilet, Mme Sabrina Kechir, a été distinguée, aux côtés de l'artisane spécialisée dans la confection du tapis de Babar, lauréate de prix nationaux et internationaux, Mme Sadika Amamri.

En soutien au sport féminin, cette cérémonie a également été marquée par la distinction de la championne de saut en longueur, titrée aux niveaux national et international, Mme Hamri Lynda, et de la championne en boxe, Mme Ichrak Chaïb.

A cette même occasion, l'innovatrice dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées et des personnes à besoins spécifiques, récompensée à l'échelle nationale et internationale, Mme Beldjilali Aicha, et l'artiste et grande comédienne de théâtre, Mme Fadila Hachemaoui, ont été également honorées.

JOURNÉE DU 8 MARS

Belmehdi souligne le rôle scientifique des femmes

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, lundi à Alger, une conférence scientifique intitulée "La femme algérienne.. une mission noble et un rôle renouvelé", organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette conférence, le ministre a précisé que la célébration de la Journée internationale des femmes "est l'occasion d'évoquer la place de la femme dans la société et de mettre en lumière ses contributions à l'édifica-

tion du pays", soulignant que la femme algérienne "a assumé, à travers différentes périodes de l'histoire, des rôles majeurs dans l'éducation et l'action communautaire, ainsi que dans le parcours de lutte nationale" pour la liberté et l'indépendance.

Belmehdi a également mis en avant le rôle de la femme dans "le renforcement de la cohésion familiale et l'ancrage des valeurs au sein de la société".

La femme algérienne "bénéficie, aujourd'hui, d'opportunités plus larges de participation dans divers domaines, étant désormais présente dans plu-

sieurs secteurs et occupant de hauts postes au sein des institutions de l'Etat", a-t-il ajouté, affirmant que le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs œuvre à "soutenir cette présence à travers la formation de moudjahidate et d'enseignantes du Coran, outre leur participation à la mission du Hadj".

Lors de cette conférence, qui s'est déroulée en présence de cadres du secteur des Affaires religieuses et de moudjahidate, plusieurs femmes fonctionnaires et journalistes ont été honorées.

APN

Les députés adoptent plusieurs projets de loi cruciaux

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, le projet de loi relatif à l'organisation territoriale du pays.

Ce texte a été adopté lors d'une plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

Ce texte prévoit la promotion de onze (11) circonscriptions administratives en wilayas à part entière, dans le cadre d'un choix stratégique étudié, fondé sur une évaluation objective de l'expérience des circonscriptions administratives, qui a démontré son efficacité dans le rapprochement de l'administration du citoyen, l'amélioration du service public et l'accélération de la prise en charge des préoccupations de la population. Il s'agit d'Aflou, de Barika, d'El Kantara, de Bir El Ater, d'El Aricha, de Ksar Chellala, d'Aïn Oussara, de Messaad, de Ksar El Boukhari, de Bou Saâda et d'El Abiodh Sidi Cheikh. Ainsi, le nouveau découpage territorial du pays comprend 69 wilayas.

Réforme de la loi sur les partis

Les députés à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, la loi organique relative aux partis politiques.



Le vote de ce texte a eu lieu en séance plénière, présidée par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali. Le texte de loi organique relative

aux partis politiques vise à consolider le principe du pluralisme politique consacré par la Constitution et à enrichir les dispositions encadrant la création de partis, tout en renforçant le principe de la transparence dans la gestion financière, en même de contribuer à la lutte contre les différentes formes de corruption dans la vie politique.

Il contient de nouvelles dispositions por-

tant sur l'élargissement du champ de contribution des partis politiques à la chose publique, à l'instar de la contribution à la mise en œuvre de la politique générale du gouvernement et à la formulation de propositions et d'avis sur plusieurs questions, dont l'élaboration des politiques publiques.

Le nouveau Code de la route approuvé

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le texte de loi portant Code de la route, conformément au rapport de la commission paritaire sur les dispositions objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement.

Ce texte a été adopté lors d'une assemblée, présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

S'exprimant à cette occasion, M. Sayoud a indiqué que parmi les principales conclusions de la commission paritaire figurent "la dépenalisation des infractions routières prévues dans les dispositions de ce texte et la révision des sanctions et amendes de manière à assurer un équilibre entre dissuasion juridique et justice sociale".

SUD DU PAYS

Les femmes à l'honneur

Diverses activités valorisant la place de la femme dans la société et des cérémonies en l'honneur de femmes représentant des entreprises et organismes, en reconnaissance à leur rôle important dans divers domaines, ont marqué la célébration de la Journée internationale des femmes (8 mars) dans les wilayas du Sud du pays.

Dans la wilaya d'Ouargla, l'évènement a donné lieu à l'organisation d'une cérémonie, présidée par le wali, Abdelghani Filali, en l'honneur de femmes activant dans divers secteurs d'activités.

La ligue de promotion et de développement des sports féminins de la wilaya d'Ouargla a également organisé une cérémonie de clôture de tournois sportifs (collectifs et individuels), en présence de cadres du secteur de la Jeunesse et des Sports qui ont exprimé leur soutien continu aux initiatives d'encouragement des jeunes talents. La célébration a été marquée également par des cérémonies en l'honneur de femmes sportives et autres activant dans les actions bénévoles au service de la société. Dans la wilaya d'Illizi, cette journée a donné lieu à l'organisation à la Maison de la culture Othmane-Bali de spectacles artistiques, d'expositions d'artisanat et de cérémonies en l'honneur des femmes. A In-Guezzam, la célébration de la Journée internationale des femmes a été marquée par l'organisation de concours culturels sur le patrimoine et la créativité féminine, ainsi que des concours d'art culinaire, de la tente et de l'habit traditionnels, faisant la fierté de la région.

JOURNÉE DU 8 MARS

Ces femmes qui innovent au service de l'Algérie !

L'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI), en collaboration avec le Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, a organisé, dimanche, une rencontre sur le rôle de la femme dans l'innovation et le renforcement de l'entrepreneuriat, à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Cette rencontre s'est déroulée au siège du bureau de l'Organisation à Alger, avec la participation, en présentiel ou par visioconférence, d'un nombre de porteuses de projets innovants ayant réussi à protéger leurs créations et à les convertir en produits commercialisables.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur du Bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Othmane a mis l'accent sur la nécessité de combler l'écart entre les femmes et les hommes en matière d'innovation, faisant observer que la femme ne représente actuellement qu'environ un inventeur sur six parmi les inventeurs figurant dans les demandes de brevets internationaux, ce qui signifie que « l'humanité ne bénéficie pas de l'ensemble de ses capacités créatives ».

Même si l'écart entre les deux sexes s'est réduit au cours des deux dernières décennies pour ce qui est de l'enregistrement des brevets, les niveaux de progrès ont été variables d'une région à une autre, at-il ajouté, précisant que la participation de la femme en Algérie dans les domaines scientifiques et technologiques est "considérable" et que le taux d'enseignantes et d'étudiantes est "élevé", outre l'augmentation "importante" de la participation de la femme dans les domaines des affaires et du commerce. Pour sa part, la représentante de l'INAPI, Hanane Hachemi, a mis en exergue le rôle central que joue la femme dans la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Algérie, a souligné que l'organisation de cette rencontre intervient pour exprimer la considération due à



toutes les femmes créatives et porteuses de projets, chacune dans son domaine. De son côté, Pr Djamilia Halliche, représentante du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), a salué l'organisation de cette rencontre qui contribue à mettre en avant les créations de la femme algérienne et à renforcer la culture de protection de l'innovation et d'appui aux initiatives féminines.

De même qu'elle constitue une opportunité pour faire connaître aux femmes les mécanismes d'accompagnement et de financement disponibles et les sensibiliser à l'importance de protéger leurs idées, de les valoriser et de les transformer en projets économiques. Lors de cette rencontre, des « success stories » de femmes ayant tracé leur chemin avec détermination dans le monde de l'innovation et de l'entrepreneuriat ont été présentées. Parmi les participants, figure la professeure Louiza Boudiba de l'université de Tébessa, spécialisée en chimie des matériaux organiques, qui a déposé 11 brevets d'invention. Mme Boudhiba a présenté certains de ses travaux, dont un dispositif de dessalement

des eaux souterraines salines fonctionnant sans énergie électrique, capable de contribuer à la réexploitation des puits abandonnés dans les zones rurales en raison de leur salinité. Elle a également fait état d'une autre invention portant sur une substance pouvant être produite localement, destinée au nettoyage des membranes utilisées dans le dessalement de l'eau de mer, afin d'éliminer les impuretés, précisant que le produit actuellement utilisé dans les stations de dessalement est importé de l'étranger.

Pour sa part, l'ingénieure Naima Bensalem a présenté son invention relative à une boisson à "haute" valeur nutritive, issue de la fermentation naturelle des olives et édulcorée au sirop de datte. Mme Bensalem, également responsable de l'incubateur d'entreprises du Centre universitaire de Tipaza, a précisé que cette invention a été adoptée par un producteur algérien pour une commercialisation graduelle prochaine, a souligné que ce produit a suscité un intérêt international lors de la 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée par l'Algérie en septembre 2025.

PLAFONNEMENT DU PRIX DES MOUTONS IMPORTÉS

La décision du président Tebboune saluée



Les professionnels du secteur agricole de la wilaya de Constantine ont salué, lundi, la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche, portant sur le plafonnement du prix des moutons importés à 50.000 DA au maximum, estimant qu'il s'agit d'une étape importante susceptible de contribuer à la régulation du marché et à la protection du

pouvoir d'achat des citoyens.

Dans une déclaration à l'APS, le Président de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Constantine, Mehdi Dali, a estimé que cette décision " reflète la forte volonté politique de l'Etat d'accompagner les familles algériennes, notamment durant les fêtes religieuses ". Il a ajouté que le plafonnement du prix des moutons importés est de nature à " instaurer un équilibre sur le marché et briser la spéculation qui entraî-

nait une hausse des prix à l'approche de l'Aïd El-Adha ", considérant que cette mesure " permettra aux citoyens à revenu limité d'accomplir ce rite religieux dans de meilleures conditions ". De son côté, le Président de la commission de l'agriculture, de l'hydraulique et des forêts à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Constantine, Abdelkader Meziani, a salué cette décision qui s'inscrit, selon lui, dans " une vision proactive visant à approvisionner le marché national en quantités suffisantes de têtes de bétail ". Le même responsable estime que le plafonnement des prix " contribuera à la stabilisation des prix des moutons de l'Aïd en adéquation avec le pouvoir d'achat des citoyens ", soulignant que cette décision " consacre le concept de l'Etat social dans lequel le citoyen ressent l'existence de mécanismes qui le protègent contre les fluctuations des prix des moutons ". Dans le même contexte, plusieurs éleveurs de bétail de la commune d'El-Khroub ont exprimé leur satisfaction quant à la décision du Président de la République, affirmant qu'elle " ne va pas à l'encontre des intérêts des éleveurs locaux " et qu'elle vise à organiser la filière de l'élevage, ajoutant que l'importation de moutons à des prix étudiés permettra également de reconstituer le cheptel national.

AÉROPORT RABAH-BITAT D'ANNABA

Air Algérie inaugure son salon "première classe"

Le groupe Air Algérie a inauguré, dimanche soir à l'aéroport international Rabah-Bitât d'Annaba, à travers sa filiale Catering, un nouveau salon dédié aux passagers de "première classe" destiné à améliorer les conditions d'accueil et à relever la qualité des services offerts aux voyageurs.

Le directeur général de la filiale Catering d'Air Algérie, Adlane Boumaiza, a précisé juste après la cérémonie d'inauguration, dans une déclaration à la presse, que la mise en service du salon "première classe" constitue "une nouvelle étape sur la voie empruntée par l'entreprise pour améliorer la qualité des services et les standards d'accueil des voyageurs". Il a ajouté que ce nouvel espace s'inscrit dans le cadre des efforts de l'entreprise visant à "développer les services d'accueil et de prise en charge des passagers dès leur arrivée à l'aéroport, garantissant ainsi une expérience de voyage confortable et à la hauteur des attentes des clients". Cette initiative s'inscrit également dans le cadre de la politique de modernisation adoptée par Air Algérie à travers ses différentes filiales, notamment celle du Catering et des Services aériens, afin de soigner l'image du transporteur aérien national et de renforcer sa position en tant qu'entreprise ci-



toyenne oeuvrant sans cesse à l'amélioration de la qualité des services qu'elle offre. M. Boumaiza a précisé que le nouveau salon offre "un espace moderne et confortable, avec des services de restauration raffinés reflétant les ambitions du groupe Air Algérie", cette expérience étant appelée à être "graduellement étendue à plusieurs aéroports du pays". De son côté, le directeur régional Est du groupe Air Algérie, Mansour Abbassi, a indiqué que cette salle est réservée aux hommes d'affaires et aux passagers de première classe d'Air Algérie

ainsi que des compagnies aériennes étrangères liées par des contrats avec Air Algérie. Rappelant que cet espace est le troisième du genre après les deux salons similaires inaugurés dans les aéroports internationaux Houari-Boumediène 'Alger et Mohamed-Boudiaf de Constantine, le même responsable a annoncé qu'une structure similaire sera "bientôt" inaugurée à l'aéroport international Ahmed-Ben Bella d'Oran, dans le cadre d'un programme de développement des services d'accueil dans les différents aéroports du pays.

TRAVAUX PUBLICS

Djellaoui évalue l'avancement des projets structurants

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination hebdomadaire consacrée au suivi et à l'évaluation de l'avancement des projets du

secteur à travers différentes wilayas du pays, indique un communiqué du ministère. La, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques tenues par le ministre avec les cadres du secteur, a porté sur l'évaluation de l'avancement des projets en

cours de réalisation et le suivi de la mise en œuvre des programmes tracés, précise réunion la même source. Ont pris part à cette réunion, des cadres centraux du ministère et des représentants de nombre d'établissements pertinents du

secteur, dont l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), l'Algérienne des autoroutes (ADA) et l'Entreprise Métro d'Alger (EMA), concluent le communiqué.

EDITO

Gara Djebilet, le corridor de la souveraineté

Wassila. B

Il y a des projets qui ne sont pas de simples infrastructures. Il y a des réalisations qui transcendent leur fonction première pour devenir des symboles. Le gisement de Gara Djebilet, dont il a été abondamment question, hier, lors d'une conférence au Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), est de ceux-là.

Longtemps évoqué comme un rêve inaccessible, souvent cité comme l'exemple même des potentialités inexploitées du pays, le voici aujourd'hui en passe de devenir une réalité tangible, un "espace de développement durable" irriguant tout le Grand Sud-Ouest. Ce qui frappe dans ce projet, ce n'est pas seulement son gigantisme ou ses chiffres impressionnants, 24.000 emplois à la clé, des millions de tonnes de minerai, mais c'est la philosophie qui le soutient. Pendant des décennies, l'Algérie a vécu sur le modèle de l'extraction brute, exportant ses richesses naturelles pour les racheter, transformées, à prix d'or. Gara Djebilet marque la rupture nette avec cette logique de corridor de ressources. Comme l'a si justement souligné le membre du CNESE, Zahra Bouras, nous ne sommes plus dans le schéma réducteur du "transport de matière première", mais bien dans la construction d'un corridor intégré, articulant extraction, transport ferroviaire, énergie et transformation industrielle. C'est là que réside la véritable révolution. En liant le minerai de Tindouf aux zones de transformation de Béchar et de Naâma, en connectant ce géant de fer au réseau ferroviaire national, l'Algérie ne se contente pas d'extraire ; elle construit patiemment une chaîne de valeur ajoutée. Elle pose les briques d'une industrie sidérurgique nationale capable, à terme, de réduire notre facture d'importation et de se projeter vers l'exportation hors hydrocarbures.

Derrière la prouesse technique, celle de rendre exploitable un minerai longtemps jugé trop complexe, c'est un acte de souveraineté qui se joue. Comme l'a rappelé le Secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, ce projet est la "pierre angulaire" de notre indépendance économique. Il incarne la vision d'une Algérie qui ose regarder vers son vaste territoire, non plus comme un espace vide ou une contrainte, mais comme un atout majeur. Faire de Tindouf un pôle industriel, c'est rééquilibrer le développement national, c'est offrir des perspectives aux régions du Sud, c'est fixer les populations par l'emploi et l'activité. Bien sûr, les défis restent immenses. La logistique, la formation, la maîtrise des coûts et l'impératif environnemental exigeront une vigilance de tous les instants.

Mais le cap est désormais clair. Gara Djebilet n'est plus un mythe géologique enfoui sous le sable du Tindouf. Il est en train de devenir, sous nos yeux, le pilier d'une Algérie nouvelle qui mise sur l'intégration industrielle et l'exploitation raisonnée de ses trésors. En réveillant ce géant endormi, l'Algérie prouve qu'elle a les moyens de ses ambitions. Elle ne se contente plus de gérer ses richesses ; elle apprend à les faire fructifier pour les générations futures. C'est en cela que Gara Djebilet est bien plus qu'une mine : c'est un manifeste pour l'avenir.

SOUS LES FRAPPES SIONISTES

Le Parlement libanais proroge son mandat de deux ans

Le Parlement libanais a rapporté lundi de deux ans les législatives prévues en mai, en raison d'une campagne massive de bombardements menée depuis plusieurs jours par l'entité sioniste.

La Chambre s'est réunie lundi en séance plénière à Beyrouth, alors que l'aviation sio-

niste pilonnait la banlieue-sud toute proche. "La chambre a décidé de proroger son mandat pendant deux ans", a annoncé un communiqué de son président, Nabih Berri.

Ce n'est pas la première fois que le Parlement rapporte son mandat. De 2013 à 2017, il l'a fait à deux reprises en raison de risques sécuritaires et un débordement du

conflit en Syrie, et une troisième fois pour une raison technique liée à l'application de la nouvelle loi électorale.

Près de 400 personnes sont tombées en martyres depuis le début des frappes sionistes intensives sur le Liban qui ont également provoqué le déplacement de plus d'un demi-million de personnes.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Les Sahraouies, pilier de la résistance et de la mémoire

A l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme célébrée le 8 mars, l'engagement des femmes sahraouies rappelle la dimension humaine du conflit au Sahara occidental, dans lequel elles jouent un rôle essentiel en matière de préservation de l'identité et de résistance contre l'occupation marocaine. Sous le titre "Un demi-siècle de résistance entre exil, occupation et lutte pour l'autodétermination", le site d'information +Not To Oublier Sahara Occidental+ a mis la lumière, dimanche, sur la participation active des femmes sahraouies dans la préservation de la mémoire et des droits de leur peuple ainsi que dans l'organisation de la vie sociale de leur communauté. Malgré les difficultés liées à l'occupation et à la dispersion de la diaspora, "elles ont contribué à maintenir la cohésion de la société sahraouie et à préserver son identité culturelle et politique", glorifie l'auteur de l'article, Victoria G. Corera.

Elle explique que le mouvement des femmes sahraouies s'est progressivement structuré au fil des années, tissant des liens avec des réseaux et des mouvements de solidarité dans différentes régions du monde, notamment en Afrique, en Europe et en Amérique latine. Ces partenariats



permettent de donner davantage de visibilité à la cause sahraouie sur la scène internationale et de montrer comment la défense des droits des femmes peut s'inscrire dans un combat plus large pour les droits collectifs des peuples.

Formées dans des universités africaines, européennes et latino-américaines, elles s'engagent aujourd'hui dans les domaines diplomatiques, culturels et académiques. A travers leurs activités, elles contribuent à porter la voix de leur peuple et à défendre son droit à l'autodétermination, poursuit-elle.

Dans les villes du Sahara occidental occupées par le Maroc, de nombreuses

femmes sahraouies ont joué un rôle de premier plan dans la défense des droits humains et la dénonciation des violations commises contre la population sahraouie.

Des militantes, des proches de prisonniers politiques et des défenseuses du droit à l'autodétermination participent depuis des années à des manifestations pacifiques, à des campagnes de sensibilisation et à des réseaux de documentation des exactions. Malgré une surveillance constante, les arrestations arbitraires et les attaques documentées par diverses organisations internationales, nombre d'entre elles continuent de faire entendre leur voix. Dans ce contexte, la célébration du 8 mars revêt

une signification particulière pour le peuple sahraoui. Cette date commémore également la mort de Bachir Lahlaoui, considéré comme le premier martyr de la révolution sahraouie, tombé au combat en 1974 lors de la lutte pour la libération de sa patrie.

Au-delà de la commémoration, cette journée est aussi l'occasion de rappeler le rôle déterminant joué par les femmes sahraouies dans la défense des droits humains et dans la continuité du projet national sahraoui. Des territoires libérés aux territoires occupés, en passant par la diaspora, elles demeurent l'un des piliers de la résistance et de l'espoir d'un peuple en quête d'autodétermination.

KENYA

Le bilan des inondations grimpe à 45 morts

Au moins 45 personnes ont trouvé la mort dans des inondations consécutives à des pluies torrentielles à travers le Kenya, ont indiqué lundi les forces de l'ordre.

La police avait déploré samedi au moins 23 morts dans la seule capitale Nairobi, alors que des équipes de secours continuaient d'extraire des corps et de porter assistance à des personnes bloquées.

Dimanche, le quotidien kényan The Standard, citant un responsable gouvernemental, rapportait 26 décès dans la capitale, plus de 50.000 déplacés à travers le pays et plusieurs disparus.

Lundi, Michael Muchiri, porte-parole de la police kényane, a fait état de "2.224 personnes déplacées" et "45 cas de noyade" recensés pour le moment dans l'ensemble du pays.

Les violentes poussées qui se sont abattues vendredi soir avaient transformé les principaux axes de Nairobi en torrents qui ont inondé des milliers de domiciles et de commerces.

Des centaines de foyers dans des comtés voisins de la capitale et de larges pans de terres agricoles ont été détruits par les pluies, selon la Croix-Rouge kényane.

ECOSSE

Un important incendie provoque l'effondrement d'un bâtiment historique

Un important incendie s'est déclaré dimanche soir à Glasgow, en Ecosse, provoquant l'effondrement d'un bâtiment historique, ont rapporté des médias locaux.

L'incendie a débuté dans un magasin de Union Street et s'est ensuite propagé aux bâtiments entourant la gare centrale de Glasgow, selon le journal Herald.

Un bâtiment de l'époque victorienne entourant la gare s'est effondré après la propagation de l'incendie.

Lundi matin, l'incendie n'était pas encore éteint et les pompiers étaient toujours sur place.

Les autorités ont annoncé que la gare resterait fermée lundi.

FEMMES EN ZONES DE GUERRE

La Ligue arabe appelle à renforcer les efforts humanitaires

La Ligue arabe a souligné l'importance d'intensifier les efforts régionaux et internationaux pour protéger les femmes et les filles dans les situations de conflit, de guerre et d'occupation, et de travailler à leur assurer la fourniture d'un soutien humanitaire et de services de santé, psychologiques, sociaux et juridiques à même de préserver leur dignité humaine.

Dans une déclaration à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le Secrétariat général de la Ligue arabe a déclaré que « la commémoration de cette occasion s'inscrit cette année dans un contexte des défis et des crises auxquels

sont confrontés la région et le monde, en particulier dans les pays et régions touchés par des conflits armés, guerres et crises humanitaires, en plus des conditions de vie des femmes sous occupation sioniste, où les femmes et les filles sont exposées à diverses formes de souffrances et de violations ». Il a, à cet égard, expliqué que "les rapports régionaux indiquant que les femmes et les filles constituent un pourcentage élevé de celles touchées par les conflits et les déplacements, ce qui nécessite des efforts accumulés pour leur fournir la protection nécessaire, assurer leur accès aux services de base sans discrimination, et soutenir leur auto-

nomisation à divers niveaux pour parvenir au développement durable et consolider la justice et l'égalité dans les sociétés arabes". Le Secrétariat a souligné, dans ce contexte, "l'importance de renforcer la coopération entre les Etats membres, les organisations régionales et internationales, et les institutions de la société civile, afin d'accélérer les efforts pour atteindre l'égalité des sexes, ouvrir les opportunités pour autonomiser les femmes et les filles, et assurer l'intégration de leurs besoins dans les politiques et programmes de développement et humanitaires".

COMPÉTITIONS INTERCLUBS 2025-26

La CAF fixe les dates de finales



Les finales des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF) pour la saison 2025/26 se dérouleront en mai prochain, selon le calendrier dévoilé par l'instance dirigeante du football africain lundi

sur son site officiel.

La finale de la Ligue des champions se disputera en aller-retour les 15 et 24 mai 2026. Comme lors des dernières éditions, le titre continental sera attribué à l'issue d'une double confrontation opposant les

deux finalistes qualifiés à l'issue des demi-finales.

La finale de la Coupe de la Confédération de la CAF se jouera également sur deux manches, programmées les 9 et 16 mai 2026.

Ces rencontres marqueront l'aboutissement de la saison des compétitions interclubs de la CAF, qui rassemblent les meilleures équipes du continent africain. Pour rappel, ces deux compétitions aborderont le week-end prochain les quarts de finale aller de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

Les deux équipes algériennes, le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagées en quarts de finale de la Coupe de la Confédération, affronteront respectivement les Egyptiens d'Al-Masry SC et les Congolais de l'AS Maniema. Les demi-finales des deux compétitions interclubs de la CAF sont programmées entre le 10 et le 12 avril pour les matchs aller, et entre le 17 et le 19 avril pour les rencontres retour.

COMPÉTITIONS AFRICAINES La CAF augmente les primes jusqu'à six millions de dollars

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé lundi une augmentation de deux millions de dollars des primes accordées aux vainqueurs de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération à partir de la saison 2025-2026.

Le vainqueur de la Ligue des champions africains recevra désormais six millions de dollars, soit une hausse de 50% par rapport à la première précédente, tandis que le lauréat de la Coupe de la Confédération touchera quatre millions de dollars, soit le double du montant versé jusqu'ici. Pour rappel, deux clubs algériens, le CR Belouizdad et l'USM Alger sont en lice en quarts de finale de la Coupe de la Confédération de football, ils affronteront respectivement, les Egyptiens d'Al-Masry et les Congolais de l'AS Maniema. Les matchs aller auront lieu les 14 et 15 mars, tandis que la manche retour aura lieu les 21 et 22 mars 2026. Selon la CAF, ces augmentations de primes s'inscrivent dans la politique menée par le président de la CAF, Patrice Motsepe depuis son élection à la tête de l'instance en 2021 pour renforcer la compétitivité et la stabilité financière des clubs africains. En cinq ans, le premier du vainqueur de la Ligue des champions est passé de 2,5 millions à six millions de dollars, soit une progression de 140%. Sur la même période, la récompense du vainqueur de la Coupe de la Confédération est passée de 1,25 million à quatre millions de dollars, soit une hausse de 220%, souligne l'instance suprême du football africain sur son site officiel. La CAF a également augmenté les paiements de solidarité destinés aux clubs éliminés lors des tournées préliminaires des compétitions interclubs. Introduite à hauteur de 50.000 dollars par club pour la saison 2024-2025, cette aide a été portée à 100.000 dollars pour l'édition 2025-2026. Avec ces nouvelles mesures, le montant global des primes et des paiements de solidarité distribués aux clubs africains dépasse désormais 42 millions de dollars par saison, contre 18,8 millions en 2021, a précisé l'instance. Selon la CAF, ces réformes ont contribué à une participation record de 130 clubs aux compétitions interclubs africaines pour la saison 2025-2026.

LIGUE 2

NA Hussein Dey - MC Saïda au stade du 20-Août-1955 et à huis clos

La rencontre opposant le NA Hussein Dey au MC Saïda, comptant pour la 23e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest), se jouera au stade du 20-août-1955 à Alger, le samedi 14 mars à partir de 15h00, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Initialement prévue au stade Omar Benrabah de Dar El Beïda, la rencontre a été finalement délocalisée au stade du 20-Août-1955 à Belouizdad et se jouera à huis clos.

Battu lors du derby algérois face à son voisin l'USM El Harrach (0-1) lors de la précédente journée, le NA Hussein Dey occupe la 9e place au classement avec 28 points.

De son côté, le MC Saïda pointe à la 11e position avec 25 points et un match en moins face au WA Tlemcen, prévu ce lundi à partir de 15h00.

A noter que le MC Saïda avait disputé mercredi dernier le quart de finale de la Coupe d'Algérie, s'inclinant à l'extérieur



face au CA Batna (0-1).

Les rencontres de la 23e journée du championnat de Ligue 2 amateur, dans les groupes Centre-Ouest et Centre-Est, se

joueront samedi prochain à partir de 15h00, à l'exception des matchs AS Khroub - CR Béni Thour et CA Batna - JS Jijel (groupe Centre-Est), programmés à 22h00.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-EST)

Le CAB bat le HBCL (2-0) et conforte sa place de leader



Le CA Batna, conforté sa place de leader du championnat de la Ligue 2 amateur de football (Gr.Centre-Est), en battant dimanche en déplacement le HB Chelghoum-Laïd 2-0 (mi-temps : 2-0), en clôture de la 22e journée. Les gars des Aurès ont ouvert le score grâce à Chaïbi (15e), avant que le même joueur ne récidive pour faire le break et signer un doublé (30e). A l'issue de cette victoire, la troisième de

rang, toutes compétitions confondues, le CAB compte désormais 47 points, à quatre longueurs de son dauphin, l'US Biskra, vainqueur vendredi à domicile face au NRB Béni Oulbane (2-0). Les Batnéens se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie, aux dépens du MC Saïda (1-0). Le CAB recevra l'USM Alger, détentrice du trophée, le 7 avril prochain. Les résultats complets de la 22e journée et classement :

Vendredi 6 mars 2026 :

US Chaouia - NRB Teleghma.....	3-1
MO Constantine - AS Khroub.....	2-0
IB Khemis El Khechna - JS Bordj Menaïel.....	1-0
JSD Jijel - MO Béjaïa.....	0-0
US Biskra - NRB Béni Oulbane.....	2-0
CR Béni Thour - NC Magra.....	0-1
MSP Batna - USM Annaba.....	3-1

Dimanche 8 mars 2026 :

HB Chelghoum Laïd - CA Batna.....	0-2
-----------------------------------	-----

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS

L'AGO 2025 fixé au 3 avril prochain



La Fédération algérienne de tennis (FAT) tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2025, le vendredi 3 avril 2026 (09h00), au Centre fédéral d'entraînement de la FAT à Ben Aknoun (Alger), a informé l'APS lundi auprès de l'instance fédérale.

"Les membres de l'AGO auront à débattre plusieurs points inscrits à l'ordre du jour de ce rendez-vous, notamment, l'étude pour approbation du procès-verbal de l'AG 2024, et l'adoption des bilans moraux et financiers de l'exercice 2025", a écrit la FAT dans un communiqué. Aussi, cette AGO sera consacrée à la lecture du rapport du commissaire aux comptes et la présentation du plan d'action 2026 et les prévisions budgétaires y-afférentes, ajoute la même source.

FOOT - COUPE DE NORVÈGE

L'Algérien Chiakha signe son premier mais avec Rosenborg BK



Le jeune international algérien Amin Chiakha a inscrit son premier mais officiel avec Rosenborg BK, dimanche soir, lors de la défaite concédée sur le terrain de Bryne FK (4-2, ap), comptant pour les 1/8es de finale de la Coupe de Norvège de football.

Titularisé pour cette rencontre, l'attaquant algérien de 19 ans a signé le deuxième mais de son équipe à la 31e minute, confirmant ses bonnes dispositions en ce début de saison. Aligné dans un rôle de milieu offensif, Chiakha a disputé l'intégralité de la rencontre (120 minutes). Rosenborg pense avoir sa qualification avant que Bryne n'égalise dans le temps additionnel (90e+5), forçant les prolongations. Les locaux ont ensuite pris le dessus pour s'imposer 4-2 et éliminer le club de Trondheim. Chiakha a rejoint le Rosenborg BK en janvier dernier, à titre de prêt jusqu'à la fin de la saison, en provenance du FC Copenhague (Danemark). Côté sélection, Chiakha (2 apparitions) n'a pas été retenu par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

BOXE - CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS 2026

Deux boxeurs algériens qualifiés au deuxième tour

Les boxeurs algériens Besma Bahri (57 kg) et Ismail Sahraoui (55 kg) se sont qualifiés au deuxième tour des Championnats du monde juniors (garçons et filles) qui se déroulent à Bangkok en Thaïlande (8-15 mars), qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse 2026 à Dakar (Sénégal).

La boxeuse Besma Bahri (57 kg) a décroché son billet pour les 8es de finale en prenant le dessus sur la Turque Esmannur Ugurlu (5-0).

De son côté, Ismail Sahraoui (55 kg) s'est qualifié aux 16es de finale en battant l'Égyptien Ahmed Ismail (5-0).

La participation de la sélection nationale à cet important rendez-vous sportif mondial s'inscrit dans le cadre de "l'intérêt accordé par la Fédération algérienne de boxe à la catégorie des juniors, considéré comme la base fondamentale pour la formation des champions de demain. La fédération compte en effet beaucoup sur cette catégorie pour renforcer la place de la boxe algérienne sur la scène internationale", souligne l'instance sportive. La sélection féminine est encadrée par les entraîneurs nationaux, Makhoulouf



Ibrahim et Erouane Amine, tandis que la sélection masculine est dirigée par les entraîneurs nationaux, Bourenane Ibrahim et Abdelhafid Benchebla. La boxe algérienne espère réaliser une participation honorable lors de ces Championnats du monde, qui constitue une étape importante pour progresser de l'expérience et tenter de décrocher

des billets de qualification aux Jeux olympiques de la jeunesse, souligne l'instance fédérale.

Le tournoi de boxe des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026) se déroulera du 7 au 12 novembre au Dakar Expo Centre à Diamniadio, avec la participation de 73 boxeurs et 73 boxeuses.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS DU MONDE EN SALLE

Six athlètes algériens présents en Pologne

Six athlètes algériens ont réussi à décrocher leur qualification pour les Championnats du monde d'athlétisme en salle, prévus du 20 au 22 mars à la Torun Arena en Pologne, à-on informé lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Après la clôture de la date limite de qualification au rendez-vous mondial de Torun, fixée au dimanche 8 mars, les six athlètes algériens ont décroché leur billet soit en réalisant les minima requis, soit via le classement mondial des meilleures performances mondiales.

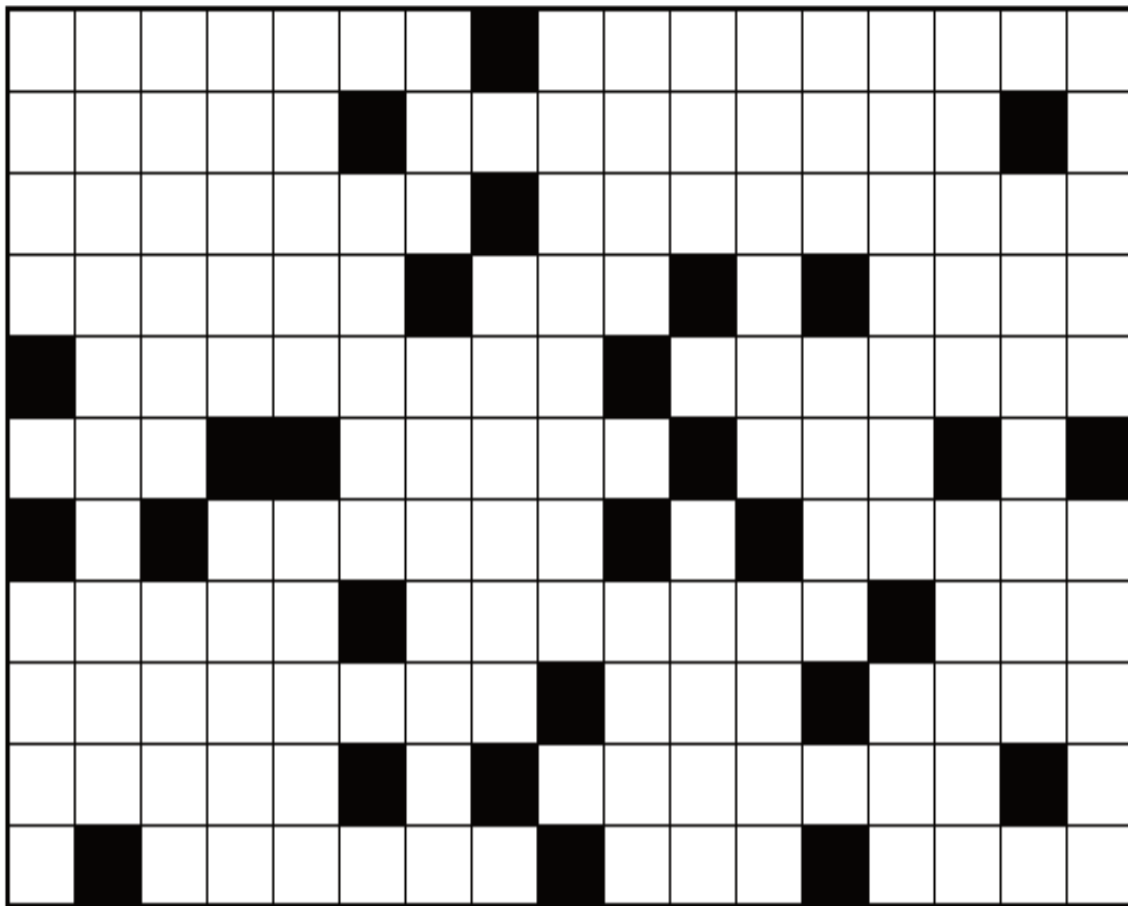
A cet effet, quatre athlètes ont décroché leur qualification selon les minima requis par World Athletics, à savoir Yasser Mohamed Tahar Triki au triple saut (17,35 m), Mohamed Ali Gouaned (1:44.67) et Slimane

Moula (1:44.80) au 800 mètres, ainsi que Moataz Abderrazak Sekiou au 400 mètres (45.53). Les athlètes Younes Ayachi (17 ans), détenteur de la meilleure performance mondiale en saut en hauteur chez les U18 (2,28 m) et Haïthem Chenitef au 1500 mètres (3:36.51), se sont qualifiés grâce à leur classement mondial, souligne la FAA. Pour la Fédération algérienne d'athlétisme, cette qualification "témoigne du haut niveau des coureurs algériens et de leur engagement continue à honorer le sport national lors des compétitions mondiales". Les Championnats du monde en salle constituent le premier événement majeur de l'année au programme de World Athletics où les meilleurs athlètes mondiaux se retrouveront pour décrocher les premiers titres de la saison.



Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -
ANE
ARE
BAS
ERE
EUS
IDE
NET
SIS
SON
VER
NERON
POMPE
SEULE
TAUPE
UNIRA
- 4 -
JEEP
MEAT
NENE
PERE
RAMA
RASE
RIRA
ROSE
VISA
VOIS
- 5 -
AIDER
ATMAN
COMAS
EMISE
ERATO
ERRER
ETAGE
HERES
HUONS
MEROU
- 6 -
ASSISE
CHERIE
CRISES
ERMITE
ISSUES
PESETA
- 7 -
AIEULES
ALEVINE
DORURES
EMIRATS
GRENIER
JACHERE
SERINEE
UTERINE
- 8 -
ATTRAPEE
ENAMOURE
RESOUDRA
- 9 -
APAIANTE
TRESSERAI
USTENSILE
- 10 -
ARMERAIENT

Devinettes

Elle descend de la montagne sans bouger.

Jeu des 7 Terreurs

Réponse : la route



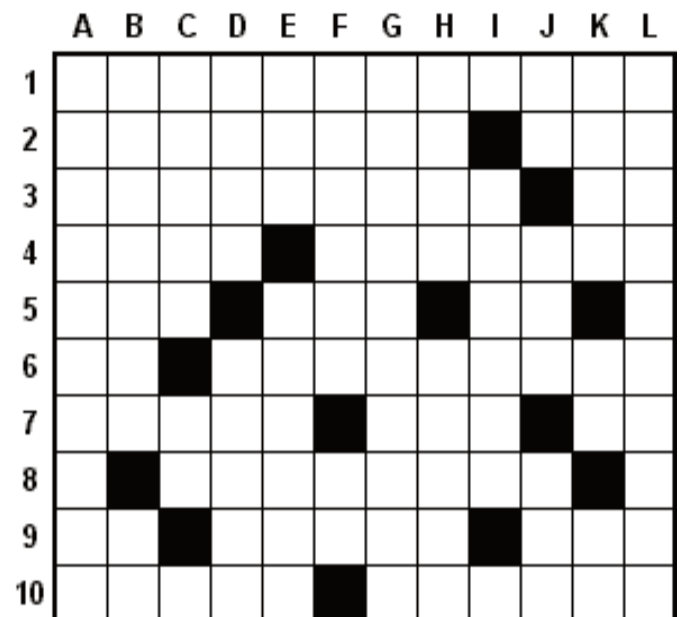
Le Saviez-vous ?

Apprendre la guitare pour profiter des bienfaits de la musicothérapie



Selon l'association québécoise de musicothérapie, la guitare est le meilleur mode d'intervention visant à maintenir et améliorer la santé mentale, physique, socio-affective et spirituelle du client. Cela résulte de l'interaction entre le patient et l'instrument. Cette dernière libère des endorphines qui agissent comme un anti-douleur général.

Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Echassier brasseur de galets
- 2 - Quitter la collectivité - Ni vous, ni nous
- 3 - Blanchies par le temps - Il peut nous faire rêver
- 4 - Soupe - Endommageras
- 5 - But de croisière - Prise d'eau - Parcours
- 6 - Phase de satellite - Glorifiera
- 7 - Estonie en version originale - Elimine - On arrose son premier
- 8 - Subtilités de langage
- 9 - Donc bien appris - Envahit - Elle met les caractères bien en vue
- 10- Fraise - Rêves de quinziste

Verticalement

- A - Nerveuse
- B - Blé du milieu - Rayons bronzants
- C - Travail dur - Symbole de société
- D - Violente envie - Parties ardentes
- E - Dit le contraire - Poisse
- F - Faire prendre un ordinateur pour un autre - On l'entend comme un do
- G - Il vous montre le poids des mots
- H - Anciennes mais toujours mauvaises conseillères - Trous de contrebasse
- I - Prête à galoper
- J - Ile atlantique - Zone de rudes combats - Se couvrit d'humidité
- K - Fit preuve de finesse - Bruyant coup de baguettes - Négation
- L - Réelles

Sudoku

2		6	9		5	1	8	7
9		1		8	7			
		7		1	2	3		9
7		2	8	9			3	4
4	1	5	2	6	3	7		8
3	9	8			4			2
1	7	9		3	6		2	
6					8		7	3
8		3	5		9	4		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	R	E	G	E	N	E	R	A	T	I	O	N
2	E	P	I	N	E	V	I	N	E	T	E	
3	S	O	T	E	S	E	N	T	R	E	S	
4	S	U	E	S	C	E	M	E	T			
5	E	S	R	I	D	E	S					
6	M	E	T	R	E	S						
7	B	R	E	S	S	E	M	E	L	A	I	
8	L	I	A	N	T	Z	O	U	A	V	E	
9	S	E	D	I	T	E						
10	S											

2	7	6	3	1	9	5	8	4
8	4	3	7	5	6	9	2	1
5	1	9	2	8	4	3	7	6
3	6	5	1	2	8	4	9	7
9	8	4	6	3	7	2	1	5
7	2	1	4	9	5	6	3	8
4	3	2	8	6	1	7	5	9
1	9	7	5	4	2	8	6	3
6	5	8	9	7	3	1	4	2



Hippodrome Kaid-Ahmed de Tiaret

Journée N° 070
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: **Paris Quarté et Quinté**

Départ de la première course à **15h** - Prix: **Keroum** - Pur-Sang arabe
Distance : **1.400** mètres - Dotation : **350.000** DA - Paris **Quarté-Quinté**

1 - NAOURES EL MESK

YS. BADAOUI 56 kg
26-09-2025 1.300 m 3ème
MD. ASLI 52 kg 12 pts
01-11-2025 1.400 m 10ème
MD. ASLI 52 kg 14 pts
04-11-2025 1.300 m 8ème
YS. BADAOUI 55 kg 14 pts
23-12-2025 1.300 m 2ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
17-02-2026 1.300 m 7ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour effacer son dernier échec qui a eu lieu sur 1.300m.

Conclusion : Une priorité.

2 - SOLTAN EL MESK

R. BELMORSELI 55 kg
28-05-2024 1.300 m 4ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
23-06-2024 1.400 m 7ème
K. HAOUA 54 kg 12 pts
09-12-2025 1.500 m arrêté
HO. EL FERTAS 53 kg 12 pts
20-01-2026 1.000 m 3ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit dans ce genre de confrontation avec R. Belmorseli.

Conclusion : Une priorité.

3 - MOUMAOUIL EL MESK

K. HAOUA 55 kg
16-09-2025 1.300 m 9ème
AP/ AEK. DJELLOULI 54 kg 12 pts
30-12-2025 1.500 m 8ème
HO. EL FERTAS 52 kg 12 pts
20-01-2026 1.000 m 8ème
HO. EL FERTAS 52 kg 12 pts
10-02-2026 1.300 m 2ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 4ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable parmi les cinq premiers.

Conclusion : Une priorité.

4 - GUEDILA D'HEM

F. ABDI 55 kg
23-12-2025 1.300 m 5ème
F. ABDI 54 kg 12 pts
30-12-2025 1.500 m 10ème
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
13-01-2026 1.400 m 12ème
JJ/ KR. BOUBEKEUR 54 kg 12 pts
20-01-2026 1.000 m 2ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
17-02-2026 1.300 m 5ème
F. ABDI 54 kg 12 pts
Elle aura une chance sérieuse pour négocier une place honorable parmi les cinq premiers.

Conclusion : Une priorité.

5 - HERLUCE

JJ/ AEK. BOUBEKEUR 54,5 kg
16-12-2025 1.400 m 6ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts
30-12-2025 1.500 m 7ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 56 kg 12 pts
10-01-2026 1.300 m 10ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts
17-02-2026 1.300 m 4ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 54 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 6ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour effacer son dernier échec.

Conclusion : Une priorité.

6 - GABION D'HEM

AP/ F. BOUBEKEUR 54,5 kg
21-10-2025 1.500 m 9ème
F. BOUBEKEUR 51,5 kg 12 pts
11-11-2025 1.300 m 8ème
AP/ F. BOUBEKEUR 52,5 kg 12 pts
02-12-2025 1.300 m 2ème
AP/ F. BOUBEKEUR 54,5 kg 12 pts
09-12-2025 1.500 m 5ème
AP/ F. BOUBEKEUR 52,5 kg 12 pts
30-12-2025 1.500 m 11ème
AP/ F. BOUBEKEUR 54,5 kg 12 pts
Il est à retenir en priorité dans ce prix malgré son dernier échec enregistré entre les mains de l'apprenti F. Boubekour sur 1.500m.

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
AH. FEGHOULI	1 NAOURES EL MESK	YS. BADAOUI	56	8	YS. BADAOUI
AH. FEGHOULI	2 SOLTAN EL MESK	R. BELMORSELI	55	3	S. BOUMEDIENE
HARAS EL MESK	3 MOUMAOUIL EL MESK	K. HAOUA	55	4	K. HAOUA
HARAS DU PAON	4 GUEDILA D'HEM	F. ABDI	55	10	PROPRIETAIRE
MN. METIDJI	5 HERLUCE	JJ/ AEK. DJELLOULI	54,5	11	D. DJELLOULI
MN. METIDJI	6 GABION D'HEM (0)	AP/ F. BOUBEKEUR	54,5	6	PROPRIETAIRE
MZ. METIDJI	7 GOAL D'HEM	JJ/ KH. BENKHATO	54	9	K. ASLI
H. METIDJI	8 JORIX	HO. EL FERTAS	53	5	H. DJELLOULI
M. DJELLOULI	9 JOUMLLA	W. HAMOUL	53	7	D. DJELLOULI
MN. METIDJI	10 CALIGULA	AP/ IB. BIZ	52	12	H. DJELLOULI
H. MEHARECHE	11 FILA M'HARECHE	JJ/ KR. BOUBEKEUR	53	2	S. ROUANE
K. BELARBI	12 ESCADA	HA. EL FERTAS	53	1	PROPRIETAIRE

prenti F. Boubekour sur 1.500m.

Conclusion : Une possibilité.

7 - GOAL D'HEM

JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg
06-02-2024 1.300 m 10ème
SH. BENYETTOU 54 kg 13 pts
13-02-2024 1.000 m 13ème
SH. BENYETTOU 54 kg 14 pts
16-04-2024 1.600 m retiré
AP/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
17-02-2026 1.300 m arrêté
JJ/ KH. BENKHATTOU 53 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m arrêté
HA. EL FERTAS 53 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.

Conclusion : A revoir.

8 - JORIX

HO. EL FERTAS 53 kg
Course d'entrée, il aura une chance pour se défendre sous les ordres de Ho. El Fertas.

Conclusion : Une possibilité.

9 - JOUMLLA

W. HAMOUL 54 kg
26-09-2025 1.300 m 1ère T.N.C
W. HAMOUL 52 kg 12 pts
01-11-2025 1.400 m 5ème
W. HAMOUL 55 kg 14 pts
01-01-2026 1.500 m retirée

W. HAMOUL 52 kg 13 pts
13-01-2026 1.400 m 5ème
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 4ème
R. BELMORSELI 55 kg 12 pts
Ses bonnes performances lui donnent une chance logique pour participer activement à l'arrivée.

Conclusion : Une priorité.

10 - CALIGULA

AP/ IB. BIZ 52 kg
30-12-2025 1.500 m 6ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
13-01-2026 1.400 m 11ème
JJ/ AEK. BOUBEKEUR 54 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 6ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
17-02-2026 1.300 m 6ème
AP/ IB. BIZ 52,5 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 8ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
Il ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre sous les ordres de l'apprenti Biz.

Conclusion : A revoir.

11 - FILA M'HARECHE

AP/ KR. BOUBEKEUR 52 kg
19-07-2022 1.300 m 12ème
JJ/ SH. BENYETTOU 53,5 kg 12 pts
23-12-2025 1.300 m 11ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts

20-01-2026 1.000 m 11ème
YS. BADAOUI 55 kg 12 pts
27-01-2026 1.500 m 11ème
AP/ IB. BIZ 52 kg 12 pts
10-02-2026 1.300 m 7ème
AP/ IB. BIZ 52 kg 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur. Ses chances sont nulles avec l'apprenti Kr. Boubekour.

Conclusion : A revoir.

12 - ESCADA

HA. EL FERTAS 53 kg
19-12-2020 1.000 m 11ème
JJ/ ABN. ASLI 56 kg 14 pts
22-03-2022 1.500 m retirée
AK. DJELLOULI 53 kg 13 pts
05-05-2025 1.300 m 10ème
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
15-05-2025 1.300 m 10ème
AZ. ATHMANA 55 kg 13 pts
14-10-2025 1.000 m 12ème
JJ/ KR. BOUBEKEUR 54 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.

Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de M'Sila
Lundi 09/2026

Paris QUARTE-QUINTE
10 - 3 - 5 - 4 - 11 / R. 2
QUARTE
G: 300 DA P: 30 DA P: 15 DA
QUINTE
G: 450 DA P: 20 DA P: 15 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

3 - 9 - 4 - 1 - 5
Possibilités: 2 - 6
Champ F : 3 - 9 - 4 - X
Champ P : 3 - 9 - X - 1
Champ D : 3 - 9 - X - X
3 - 9 - 1 - 4 - 5 - 2

PARI QUINTE

3 - 9 - 4 - 1 - 5 - 2
Possibilités: 6 - 8
Champ F : 3 - 9 - 4 - 1 - X
Champ P : 3 - 9 - 4 - X - 5
Champ D : 3 - 9 - 4 - X - X
3 - 9 - 1 - 4 - 5 - 2 - 6

